

# front rouge



et peuples opprimés, unissez vous

## journal de combat marxiste léniniste

SUPPLEMENT SPECIAL AU N° 65

5 AVRIL 1973

0,50 F

CCP FRONT ROUGE 204-51 LYON/BP 464 75065 PARIS CEDEX 02

# ABROGATION DE LA CIRCULAIRE FONTANET

لا بد من إلغاء منشور  
الإجراء الجرم ضد جميع أفراد الطبقة العاملة  
"Fontanet"



### abrogacion de la circular fontanet

medida criminal contra  
toda la clase obrera !

### anulação da circular fontanet

lei celerada contra  
tode a classe operaria

# CRÉONS PARTOUT DES COMITÉS POUR L'ABROGATION DE LA CIRCULAIRE FONTANET

Pour faire reculer la bourgeoisie sur la circulaire Fontanet, il faut créer un rapport de forces contre elle, mobiliser l'ensemble du prolétariat-travailleurs français et immigrés, ce qui demande de mettre partout et toujours en avant le sens de classe de cette circulaire : mesure scélérate qui a pour but, en muselant les travailleurs immigrés, de briser les luttes de l'ensemble de la classe ouvrière.

Cela nous impose comme tâche de créer partout où c'est possible et rapidement des « COMITÉS POUR L'ABROGATION DE LA CIRCULAIRE FONTANET ».

## pourquoi ces comités ?

Cela repose sur 2 idées simples :

- Pour vaincre, il faut rassembler les forces, il faut grouper tous ceux qui veulent lutter contre la circulaire Fontanet en tant que mesure qui frappe l'ensemble du prolétariat.

Dès maintenant il faut offrir aux travailleurs immigrés, aux travailleurs français ainsi d'ailleurs qu'aux jeunes intellectuels, à tous ceux qui ne sont pas forcément d'accord avec les marxistes léninistes sur l'ensemble de leurs positions politiques, mais qui sont prêts à engager la lutte avec eux sur ce point précis - l'abrogation de la circulaire Fontanet - le cadre où ils peuvent s'organiser.

Créer partout des C.A.C.F., c'est permettre une large organisation des masses.

- Pour vaincre, il ne faut pas se contenter d'une action dispersée ou locale. Il est nécessaire, impératif, de constituer un mouvement national de lutte contre la circulaire Fontanet, reposant sur des centaines de comités. Seul un tel mouvement national, centralisé, capable de concentrer les forces, apte à mener des actions d'envergure, capable de faire converger en une seule et même lutte à l'échelle du pays, la multitude d'actions qui se mènent contre les applications de la circulaire Fontanet, pourra créer un rapport de forces effectif contre la bourgeoisie et l'amener à reculer.

## où créer ces comités ?

La question se pose effectivement. Dans un certain nombre d'endroits

existent déjà des comités qui appellent à lutter contre la circulaire Fontanet ; doit-on les rejoindre ou créer des comités pour l'abrogation ?

La question essentielle à trancher c'est : sur quelle ligne se bat ce comité ? Dans la lutte pour l'abrogation de la mesure scélérate deux lignes s'affrontent : celle qui dénonce le sens de cette mesure, une mesure de classe contre le prolétariat, une mesure impérialiste contre les peuples des pays où la bourgeoisie française pompe sa main d'œuvre, et celle qui, au contraire, aux cris de « pas de politique », en fait une simple affaire des travailleurs immigrés, une lutte pour la carte de travail.

Là où existent des comités qui défendent pour l'essentiel la ligne de dénonciation correcte de la circulaire Fontanet, tels que par exemple les comités créés par la G.O.P. à Paris, il est juste d'y participer. De tels comités participent à la mobilisation effective du prolétariat.

Là où au contraire les tenants de l'apolitisme dominant il est nécessaire de développer des Comités pour l'Abrogation. En se gardant toutefois, là encore, du schématisme : le rassemblement convoqué à l'appel des CDVTI le 1er avril à Paris, a clairement révélé que ces deux lignes s'affrontent jusqu'au sein de tels comités.

Aussi, s'il ne faut pas négliger le principal, l'essentiel : la constitution à l'échelle nationale d'un mouvement pour l'abrogation de la circulaire, s'appuyant sur des centaines de comités pour l'abrogation, il faut prévoir et favoriser l'évolution de certains comités, aujourd'hui sur les positions des CDVTI.

Dans tous les cas, aujourd'hui, dès lors que ces comités pour l'abrogation de la circulaire Fontanet s'affirment, ils doivent développer avec les comités divers une pratique unitaire sur des bases minimum justes partout où c'est possible : interventions communes sur les marchés et à la porte des usines tracts communs, plan concerté d'intervention sur un quartier, etc...

## créer rapidement les c.a.c.f.

Si des CACF ont déjà vu le jour, il faut accélérer le mouvement. Il faut en créer là où les possibilités existent, c'est-à-dire là où déjà, sur la base

de la campagne de dénonciation de la circulaire, des travailleurs ou des jeunes intellectuels veulent s'organiser pour engager la lutte contre elle. On peut être certain de l'impact de tels comités - même regroupant peu de militants au début - car ils correspondent à un besoin politique réel.

Partout où nous sommes intervenus, nous avons pu mesurer la volonté de lutte du prolétariat contre la circulaire.

Là, c'est une dizaine de travailleurs immigrés qui prennent contact sur un marché pour s'organiser. Ailleurs, c'est un syndiqué CFDT qui demande à travailler dans un comité de lutte et propose d'y amener ses camarades de travail. Dans une autre banlieue, sur un marché, c'est des ouvriers immigrés qui demandent aux camarades de venir faire la mobilisation dans leurs foyers. Ailleurs encore c'est des lycéens qui veulent s'organiser pour commencer le travail sur un quartier populaire etc...

On pourrait donner des dizaines d'exemples qui montrent la même chose : il y a de larges possibilités de mobiliser et d'organiser les masses contre la circulaire Fontanet. Il y a de larges possibilités pour le développement des CACF. Il importe de s'en saisir, d'offrir immédiatement à ceux qui sont prêts à lutter contre la circulaire, à dénoncer sa signification, la possibilité de s'organiser. C'est la condition pour que progresse l'organisation effective d'une large frange des masses.

## quelles sont les tâches de ces comités

Une des tâches les plus importantes de ces comités, c'est d'intensifier la campagne de dénonciation et d'explication de la circulaire Fontanet déjà engagée, de la faire avec des forces accrues et sur une plus grande échelle.

Les comités doivent lier la campagne de dénonciation de la circulaire à l'organisation de nombreuses luttes contre les expulsions, pour l'obtention de la carte de travail, contre les conditions de logement dégueulasses etc... en rattachant ces luttes partielles à la lutte d'ensemble contre la circulaire.

Ces comités doivent prendre activement en mains la défense pratique et juridique des travailleurs immigrés : guides juridiques, collectif d'avocats progressistes, ouvertures de permanences où les travailleurs non seulement peuvent prendre contact, mais aussi tout simplement se renseigner sur leurs droits et obtenir une aide pratique.

Les comités ne devront pas envisager leur activité d'une manière isolée, locale, mais au contraire de façon coordonnée qui offre la possibilité de concentrer les forces, de prendre des initiatives d'ensemble.



Les grévistes de la faim à Toulouse

## les c.a.c.f. préparent activement le 1er mai

A Montpellier, 10 travailleurs immigrés font la grève de la faim depuis le 16 mars pour obtenir les cartes de séjour et de travail et contre la Circulaire Fontanet, de même à Marseille 13 travailleurs depuis le 10 mars et 10 à Nîmes depuis le 21 mars.

C'est plus de 150 travailleurs immigrés qui font ou ont fait des grèves de la faim dans le midi pour la carte de travail et de séjour et contre la circulaire Fontanet. Pourquoi le mouvement est-il si important dans la région ? D'une part parce que la majorité des travailleurs immigrés arrivants d'Afrique du Nord passe par Marseille venant comme « touristes » et commencent à travailler et à chercher une carte de travail dans la région du midi. Auparavant sans avoir de carte de séjour un travailleur pouvait obtenir une carte de travail, maintenant dans le cadre de la circulaire Fontanet, carte de travail et carte de séjour étant liées, on ne peut obtenir l'une si on n'a pas l'autre. D'autre part parce que le taux de chômage dans notre région est le double du taux national selon les chiffres officiels eux-mêmes. Or l'un des aspects fondamentaux de la circulaire Fontanet c'est l'adaptation de l'immigration aux besoins de l'économie, ce qui est formulé ainsi dans la circulaire Fontanet : « réaliser une politique de l'immigration qui s'inscrive dans le marché de l'emploi, que les emplois disponibles soient réservés aux nationaux. » Donc il est « normal » que dans une région où le chômage est

important les effets de la circulaire Fontanet se fassent sentir, à savoir que les travailleurs immigrés ne peuvent obtenir ni renouvellement ni obtention des cartes de travail et de séjour, parce qu'ils ne trouvent pas de travail régulier. A Montpellier c'est à ce problème que se heurte le comité de soutien pour 4 grévistes. Il faut rappeler que c'est cet objectif de la circulaire Fontanet qui a été jugé comme « un aspect positif » par la CGT et la CFDT, qui depuis longtemps réclamaient un contrôle de l'immigration. Et qui aujourd'hui face aux luttes des travailleurs immigrés « dénoncent » la circulaire Fontanet tout en continuant à demander « un ensemble de mesures pour une politique d'immigration conforme à l'intérêt de tous les travailleurs inséparables de l'intérêt national » - (La Marseillaise du 29 mars) - Comme mesure immédiate ils exigent : « la régularisation de la situation de tous les immigrés qui sont en France avant toute nouvelle introduction de main d'œuvre ». - (La Marseillaise du 29 mars) - donc l'arrêt immédiat de l'immigration. En conséquence la circulaire Fontanet, ou les mesures proposées par la CGT, la CFDT, le P.C.F. ou le PS, visent dans la région du midi à bloquer toute lutte de l'ensemble de la classe ouvrière contre le chômage total et partiel en reportant la cause de celui-ci sur les travailleurs immigrés « qui viennent prendre le travail des Français ». Mais les 8000 ouvriers de la Réparation

Navale dont le salaire a été diminué en Novembre à cause du chômage partiel, les 130 ouvrières d'Unitex-Intercontinental, à Marseille, qui le 16 mars ont reçu des lettres de licenciement pour le 19 mars, les ouvriers de l'établissement Besson de la Réparation Navale qui se sont mis en grève le samedi 24 mars contre 3 licenciements, et les 13000 ouvriers de Fos qui doivent être licenciés d'ici à décembre 1973 savent très bien que c'est le capitalisme qui est la cause du chômage et non les travailleurs immigrés. En ce sens la lutte contre la circulaire Fontanet, c'est la lutte de l'ensemble de la classe ouvrière contre l'organisation du travail temporaire (qui prend de plus en plus d'ampleur dans la région), par les pré-retraites, les diminutions d'horaire etc... Comment les travailleurs pourront-ils lutter contre les licenciements si une grande partie d'entre eux est expulsée parce qu'ils n'ont plus de travail ? Ainsi la lutte pour l'abrogation de la circulaire Fontanet concerne l'ensemble de la classe ouvrière.

Un premier bilan des grèves de la faim peut être tiré : la lutte pour les cartes de travail et de séjour qui s'inscrivent dans le cadre de la circulaire Fontanet ne suffisent pas, c'est à cette circulaire même qu'il faut s'attaquer car dans le cadre de la circulaire Fontanet ces 2 cartes peuvent toujours être remises en cause. Par exemple à Aix tous les travailleurs avaient obtenu une carte de séjour de 3 mois mais 3 d'entre eux n'ayant pas les conditions

### DECLARATION D'UN DES OUVRIERS TUNISIENS GRÉVISTE DE LA FAIM A NICE

« Je suis en France depuis le 3 mars 1972. Je travaille dans une entreprise du bâtiment. C'est mon troisième patron. J'ai demandé le contrat à mon premier patron en France. Il m'a répondu : « le contrat n'est pas accepté ». Quand le travail dur a été terminé, il m'a dit : « va chercher du travail ailleurs ».

J'ai trouvé un autre patron, mais 2 mois après il ne m'avait toujours pas déclaré, et j'ai eu un accident de travail. Je suis tombé avec une cheminée. Le patron m'a fait travailler encore 3 jours, puis il m'a dit de prendre mon compte. Je n'ai eu ni arrêt de travail, ni sécurité sociale, ni chômage.

**C'EST POURQUOI JE FAIS LA GRÈVE DE LA FAIM ».**

de logement voulues par la circulaire Fontanet étaient menacés d'expulsion. A Nice certains grévistes ont été vidés de leur foyer ce qui fait qu'ils étaient aussi menacés d'expulsion immédiate. Les travailleurs grévistes sont soumis au bon vouloir d'un préfet quelconque, à ce jour à Montpellier ils n'ont obtenu qu'une autorisation de séjour de 1 mois pour régulariser leurs cas. D'autre part la circulaire Fontanet permet à la police de diviser les travailleurs immigrés en expulsant des non-grévistes comme à Toulon et à La Ciotat.

C'est pourquoi les Comités pour l'abrogation des circulaires Fontanet-Marcillac qui existent à Nice, Aix, Marseille, et certains membres du Comité de soutien aux grévistes de la faim de Montpellier, préparent par toutes sortes d'interventions l'unité de l'ensemble de la classe ouvrière contre la Circulaire, avec comme objectif la

préparation pour le 1er mai de manifestations rassemblant ouvriers français et immigrés contre ces circulaires. Ainsi à Marseille le 18 mars une prise de parole expliquant ce qu'est la circulaire Fontanet et appelant les travailleurs immigrés à venir à la permanence du Comité, a été faite dans le quartier immigré de la Porte d'Aix. A Nice, le 18 mars, le Comité a organisé un meeting-manifestation contre la circulaire dans un bidonville qui a regroupé 250 travailleurs, et pendant lequel un travailleur français a pris la parole pour soutenir ses frères de classe immigrés et exiger l'abrogation de la circulaire Fontanet. Outre la préparation du 1er mai le Comité prépare une grève de 24 h de tous les travailleurs immigrés, en liaison avec tous les ouvriers du bâtiment, contre la circulaire.

Correspondant Marseille.

# C'EST L'ACTION DE TOUTE LA CLASSE OUVRIERE QUI FERA RECULER LA BOURGEOISIE

Après la lutte des ouvriers tunisiens de Valence contre leur expulsion, dans toute la France, de très nombreux mouvements pour l'obtention des cartes de travail et de séjour, pour un logement décent, dénonçant la Circulaire Fontanet, se sont répétés à Lille, Marseille, Strasbourg, Bordeaux, Paris, Toulouse, Lyon... Ces mouvements sont la preuve de la volonté de lutte des ouvriers immigrés contre cette Circulaire scélérate.

Cependant de tels mouvements, s'ils sont arrivés à faire reculer la bourgeoisie, la contraignant à accorder la plupart du temps de brefs sursis, n'ont pas abouti à la remise en cause de la Circulaire. Déjà, le sursis de 3 mois accordé fin décembre aux ouvriers de Valence arrive à expiration, et la bourgeoisie menace à nouveau de les expulser, d'appliquer sa Circulaire. Seule l'action de toute la classe ouvrière de France, créera un rapport de force contre la bourgeoisie susceptible de la faire céder de la contraindre à abroger sa Circulaire. C'est à la construction d'un tel rapport de forces qu'il faut s'employer, c'est ce à quoi appellent les communistes marxistes-léninistes de France.

Pour ce faire, il faut être extrêmement vigilant pour éviter d'engager la

lutte contre la Circulaire Fontanet sur de fausses pistes. Les mouvements qui se sont déroulés jusqu'à présent révèlent clairement les dangers qui guettent l'action contre la Circulaire Fontanet ; cela demande de garder en tête les points suivants :

## **mobilisons tout le prolétariat contre la circulaire Fontanet**

Certains veulent faire de la lutte contre la Circulaire Fontanet une affaire spécifique de travailleurs immigrés, le prolétariat français servant de force d'appoint seulement appelé à les soutenir. Une telle position qui ne voit que l'aspect apparent de la Circulaire, la menace permanente d'expulsion qui pèse sur chaque travailleur immigré, ne voit pas le sens de classe de cette mesure : diviser le prolétariat pour bloquer ses luttes. Une telle position interdit d'être efficace, parce qu'elle réduit d'emblée la portée du mouvement : quel "soutien" pourrait apporter le prolétariat français, sollicité sur des bases humanistes ?

Alors qu'en expliquant au prolétariat français pourquoi la Circulaire les touche, pourquoi la bourgeoisie cherche à tout prix à briser les luttes d'O.S., c'est une réelle unité de combat qui pourra

se forger entre ouvriers français et immigrés, une unité de combat capable de faire céder la bourgeoisie.

## **réalisons l'unité de combat français immigrés, dans l'action**

Pour progresser dans la mobilisation du prolétariat, il est nécessaire de recourir à des formes de lutte actives, telles que meetings, manifestations de rue pouvant aller jusqu'à des occupations de logement ou de l'Agence pour l'Emploi quand les masses y aspirent et sont prêtes à y participer largement. En effet, il faut d'une part trouver des formes d'action qui permettent d'associer progressivement des franges de plus en plus larges des masses, d'autre part recourir à des formes de lutte qui préparent effectivement les masses à l'affrontement avec la bourgeoisie ; on sait ce que représente la circulaire comme nécessité pour la bourgeoisie, on sait qu'elle ne restera pas passive devant la remise en cause de cette pièce maîtresse de son arsenal anti-ouvrier.

Par rapport à ces 2 nécessités, ce n'est pas vers la généralisation des grèves de la faim que nous devons nous acheminer. D'une part, une telle forme de lutte ne concerne que les grévistes

eux-mêmes, les autres étant simplement spectateurs, appelés par leur action à faire connaître le cas des grévistes. D'autre part, une telle forme de lutte qui affaiblit et épuise les grévistes, devient contradictoire avec la construction d'un rapport de force destiné à faire céder la bourgeoisie : comment à la fois faire saisir aux larges masses la nécessité de construire ce rapport de force, tout en donnant l'exemple de grévistes qui perdent leurs forces au jour le jour.

Les marxistes léninistes doivent être attentifs à proposer à chaque étape du mouvement des formes de lutte, susceptibles de rassembler les forces et d'élever leur niveau de conscience. En gardant cependant toujours comme principe directeur qu'un pas en avant dans l'action ne doit être franchi que s'il correspond à un pas en avant dans la sensibilisation, la mobilisation du prolétariat ; toute autre manière de procéder ne pourrait conduire qu'à l'isolement, l'échec.

## **n'entretenons pas d'illusion sur le recours en conseil d'état**

Ce qui existe aujourd'hui, c'est une série de luttes locales engagées par des ouvriers immigrés qui réclament la satisfaction de revendications précises : la carte de travail, un logement... qui lient la satisfaction de ces revendications à l'abrogation de la Circulaire Fontanet. Le caractère isolé, dispersé de tels mouvements entraîne qu'ils sont rapidement menacés d'essoufflement ; on a vu comment chaque fois que se terminent les luttes retombeait la mobilisation contre la Circulaire. Or pour faire céder la bourgeoisie, il est nécessaire d'insérer chaque action locale pour l'obtention de la carte de travail, d'un logement décent... dans le cadre de la mobilisation nationale contre la Circulaire. La coordination de ces mouvements locaux, leur centralisation donneront corps à ce mouvement national, qui, en retour, contribuera à amplifier la mobilisation locale, par les initiatives d'ensemble qu'il proposera. C'est pourquoi, il est nécessaire de fixer un cadre à cette mobilisation nationale, par exemple, dans les Comités pour

l'Abrogation de la Circulaire Fontanet, et un objectif de lutte commun, la réalisation de puissantes manifestations dans toute la France le 1<sup>er</sup> Mai contre la Circulaire.

## **développons un mouvement national contre la circulaire Fontanet**

Un jeune portugais, un marocain, un tunisien ont dénoncé dans un recours en Conseil d'Etat, le fait que la Circulaire décrétée par Fontanet en violation de la Constitution bourgeoise, modifie les lois sur l'émigration votées en 45 et 46 par le Parlement, lois qui en leur temps ont suffi à la bourgeoisie pour réprimer et exploiter des prolétaires immigrés.

Souligner que la bourgeoisie viole ses propres lois ne doit pas faire rater l'essentiel. Répétons le : la politique d'immigration définie dans la circulaire Fontanet est une nécessité aujourd'hui pour l'impérialisme français ; c'est pour briser les luttes d'O.S., diviser la classe ouvrière, en enchaînant le prolétariat immigré qu'a été promulguée cette circulaire. C'est pourquoi la bourgeoisie ne renoncera pas de son plein gré à la circulaire Fontanet. Au cas où le conseil d'Etat annulerait cette circulaire, rien n'empêcherait la bourgeoisie de présenter au parlement un projet de loi reprenant le contenu de la circulaire, rien n'empêcherait le parlement docile de voter cette loi, comme il a voté toutes les lois répressives réclamées par la bourgeoisie.

Il faut rester vigilant : pour désamorcer le mouvement de lutte contre la circulaire Fontanet, la bourgeoisie est tout à fait capable aujourd'hui de marquer un recul, de reconsidérer la formulation de la circulaire, d'accorder un sursis plus long, pour, le mouvement éteint, faire passer sous une autre forme sa politique d'immigration.

C'est pourquoi aujourd'hui il importe de démasquer cette politique de l'immigration de l'impérialisme français, de démasquer à quels besoins elle répond, de mobiliser le prolétariat pour que la bourgeoisie ne puisse présenter sous une autre forme la même politique.



Manifestation contre les expulsions au bidonville de Feyzin

## **l'oppression des travailleurs dans les cités d'hébergement des chantiers solmer à fos...**

Il existe trois cités d'hébergement pour les travailleurs immigrés employés dans les chantiers SOLMER. Ce sont les cités dites pour "célibataires" c'est-à-dire des travailleurs qui ont été obligés de laisser leur famille dans leur pays d'origine. Le plan prévoit 1500 lits par cité. Les chambres sont de 15 m<sup>2</sup>, et contiennent chacune 2 lits.

L'entrée des cités est "strictement interdite à toute personne étrangère au lotissement". Des anciens militaires des campagnes d'Indochine et d'Algérie et des anciens gendarmes d'Outre-mer en assurent la gérance et le gardiennage. Le règlement intérieur des cités met le travailleur à l'entière disposition du gérant, et toute personne exclue des cités l'est aussi de l'entreprise qui l'emploie. Le règlement intérieur de la Courbedonne, l'une des cités qui compte effectivement 1500 lits, précise : "en cas de manquement à la discipline, outre son exclusion du Village, le contrevenant pourrait être licencié de son entreprise". Toute activité organisationnelle ou de tout autre caractère, est interdite. L'article 10 du même règlement intérieur dit : "Les jeux de hasard et d'argent, les réunions politiques ou religieuses, les distributions ou affichages de tracts, les ventes de journaux, les quêtes, souscriptions, collectes, loteries, les commerces et métiers divers sont interdits, sauf autorisation du gérant".

La cité de la Courbedonne est exclusivement réservée aux travailleurs des 2 plus grandes entreprises de la SOLMER : La Société Générale d'Entreprise (S.G.E.) et les Grands Travaux de Marseille (G.T.M.). Cette cité est habitée à 75 % par des Nord-Africains. Le reste des chambres est réparti entre des Français, Turcs, Portugais, Yougos-

laves et Espagnols. Les locataires ne paient pas de loyer, mais en retour ils perdent le bénéfice de la prime de déplacement.

Les 2 autres cités sont gérées par la SONACOTRA ; leur construction est financée en grande partie par le Fond d'Action Sociale (F.A.S.), c'est-à-dire la différence des allocations familiales non versées aux familles des travailleurs immigrés restées dans leur pays, donc par les travailleurs eux-mêmes. Il s'agit des cités de Mas-des-Bannes et de Mas-de-l'Audience. Elles sont toutes deux occupées par des entreprises sous-traitantes. Les locataires sont en grande majorité des Nord-Africains. Chacun paie 7,00 F par nuit et comme il y a 2 lits par chambre, une chambre rapporte 420,00 F par mois.

Les horaires de travail sur les chantiers sont de 10 à 12 h par jour au moins, et les semaines de plus de 60 h sont courantes. A la fin de la journée, surtout au Mas-des-Bannes, les travailleurs doivent faire la queue devant 3 camions d'épicerie. Dans ces camions, les commerçants ignorent ce qu'est "le contrôle des prix". Ces petits commerçants jouissent d'un monopole de vente accordé par le Port Autonome de Marseille.

Les patrons ont prévu dans chaque cité des équipements sociaux : bars, salles de télévision, terrains de sports, et des activités "socio-éducatives", soit disant "pour humaniser les cités". Mais en fait, ces équipements sociaux et activités socio-éducatives sont des moyens de contrôle politique des travailleurs par la bourgeoisie.

Grâce à ses agents dans ces cités, la préfecture veille au bon renom de la

France. La moindre inscription jugée suspecte est communiquée à la préfecture et les animateurs doivent en répondre. Il est refusé aux animateurs toute initiative de programmation des activités. Dans les séances hebdomadaires de cinéma on ne peut passer que des westerns et seulement ça. Du reste les consignes que les gendarmes ont donné à un "travailleur" flic de la cité sont claires : "si un animateur passe des films anti-français, prévenez-nous, on interviendra".

L'alphabetisation faite sur le temps de récupération des travailleurs sans contre-partie est pédagogiquement et idéologiquement dirigée par l'Amicale pour l'enseignement aux étrangers. Le contenu des manuels s'oppose à toute prise de conscience de classe des travailleurs.

Tout se passe avec la complicité bienveillante et agissante des délégués de la CGT qui vivent dans ces cités.

Mais malgré tout ça des luttes, ont été menées par les travailleurs avec la participation d'un animateur et de 2 moniteurs notamment lors de l'assassinat chez Trindel qui a coûté la vie à Laid Mahfoud et contre un petit commerçant raciste et voleur.

C'est par cette oppression des travailleurs immigrés que s'édifie ce qui fait la fierté de l'impérialisme français : le complexe de Fos, lieu de concentration et de transformation des richesses pillées aux peuples d'Afrique et du Moyen-Orient, pour accroître l'exploitation de la classe ouvrière en France et sa domination sur les peuples et aussi pour en faire profiter aux autres bourgeoisies européennes comme l'installation récente de Thyssen à Fos le prouve.

## **pour la cgt... il y a du bon dans la circulaire fontanet**

Le 22 mars 73, Séguéy a déclaré au nom de la CGT, lors d'une conférence de presse : en ce qui concerne les travailleurs, "notre objectif prioritaire est l'abrogation de la circulaire Fontanet". Belle déclaration, capable peut-être d'impressionner un public de journalistes !

Au fait que disaient la CGT et ses confrères de la CFDT au moment même où Fontanet les consultait pour mettre au point sa circulaire fasciste ?

7 février 72, conférence de presse de la CGT et de la CFDT sur la question des travailleurs immigrés : "les représentants des 2 syndicats ont fait le point des discussions actuellement en cours avec le ministre du travail (= Fontanet)... quant aux problèmes abordés, ils comportent quelques mesures positives, mais l'insuffisance des moyens laisse craindre que leur application demeure formelle" (Humanité du 8-2-72). Donc : mesures positives. Un seul problème : seront-elles appliquées ?

C'est alors le coup d'envoi d'une semaine "d'information et d'action" CGT-CFDT en faveur des travailleurs immigrés, clou de la semaine : une émission télé sur l'immigration avec Fontanet, flanqué de Apostolo (CGT) et Evain (CFDT), "spécialistes" de l'immigration. Semaine dans l'ensemble passée inaperçue des travailleurs.

Le 23 février, une fois la "semaine d'action" terminée, Fontanet pond tranquillement sa circulaire. Silence total des syndicats.

A la mi-septembre, la circulaire rendue publique est mise en application.

Commentaire de l'Humanité (15-9-72) sur ces "textes" : "ils correspondent certainement dans leurs aspects positifs à l'action menée, notamment lors de la semaine d'action de la CGT et de la CFDT en février". Ainsi, c'était une des revendications notoires que de mettre fin aux contrats de 3 à 6 mois renouvelables... l'obligation faite aux employeurs de loger ces travailleurs n'est pas chose nouvelle. Il est bien qu'elle soit ainsi réaffirmée etc...".

Apostolo insiste (Humanité du 27-9-72) : si la nouvelle réglementation atteint effectivement ses buts, "la CGT ne pourrait que se féliciter de l'action qu'elle a engagée depuis de nombreuses années. Ces mesures répondraient en effet, en partie du moins, aux exigences formulées par les organisations syndicales, démocratiques...". Plein accord donc en dehors de quelques réserves d'usage !

Le 8 janvier la CGT et la CFDT tournant casaque, discrètement, envoient une lettre à Edgar Faure demandant l'abrogation de la circulaire Fontanet... et surtout "l'ouverture de nouvelles négociations, comme cela était prévu". Pourquoi ce revirement ? C'est qu'entre temps, se sont déclenchées notamment à Valence des luttes contre la circulaire Fontanet.

Ne nous y trompons pas : la position de fond reste la même. L'Humanité du 23-3-73 titre : "Travailleurs immigrés : certaines dispositions de la circulaire Fontanet aggravent leur situation". Certaines seulement, car les autres, elles, seraient positives !

Ne nous y trompons pas : dans les faits, l'attitude de la CGT face aux luttes contre la circulaire Fontanet ? C'est toujours, d'une part, l'attaque contre les comités de soutien, contre les travailleurs eux-mêmes accusés de se laisser "manipuler", d'autre part, les tentatives de récupération.

# pour le 1er mai organisons des manifestations pour l'abrogation de la circulaire fontanet

Le 1er Mai : journée de lutte des prolétaires du monde entier unissant leurs forces pour abattre le capitalisme international. La bourgeoisie a tout fait pour faire oublier cela ; en France elle a essayé d'en faire une simple journée fériée, parmi d'autres, marquée seulement par le commerce du muguet, alors qu'à l'origine c'était une journée de grèves ouvrières.

Cela fait partie des méthodes d'action de la bourgeoisie, que d'essayer d'effacer dans la mémoire du prolétariat ses exploits héroïques dans le combat contre le Capital. Faire oublier les premiers mai sanglants où la bourgeoisie noyait dans le sang les révoltes ouvrières, faire oublier le premier « 1er Mai » celui de Chicago, en 1886, où le capitalisme américain pour réprimer de puissantes manifestations ouvrières réclamant la journée de travail de 8 h, fit donner sa police, tuant 6 ouvriers, en blessant 50, et fit pendre 5 dirigeants syndicaux. Faire oublier parmi les « premiers mai » en France celui de 1911, où des milliers de prolétaires manifestèrent à Montmartre sur les pentes de la butte rouge pour condamner la guerre de conquête menée par Lyautey au Maroc, et dénoncer les menaces de guerre entre impérialisme français et allemand, concurrents dans les conquêtes coloniales.

Renouer avec la grande tradition de lutte du 1er mai, redonner au 1er mai redonner au 1er mai son sens de classe prolétarien, qu'est-ce que cela veut dire aujourd'hui ?

Cela veut dire lutter contre toutes les mesures de la bourgeoisie qui visent à diviser les prolétaires entre eux, à diviser les prolétaires des métropoles-impérialistes et les peuples dont l'indépendance et la liberté sont foulées aux pieds par les puissances impérialistes.

En France cette année, cela veut

dire faire du 1er mai une étape importante dans la mobilisation du prolétariat contre une mesure extrêmement grave de la bourgeoisie française : la circulaire Fontanet, mise en application depuis le 16 septembre. Aussi les communistes marxistes léninistes de Front Rouge appellent cette année les travailleurs français et immigrés à manifester dans la rue le 1er mai pour exiger la suppression de cette circulaire scélérate.



Travailleurs français et immigrés,

En manifestant le 1er mai, vous agirez contre une mesure qui, en essayant de réduire au silence les travailleurs immigrés, vise à baillonner toute la classe ouvrière, à mettre en cause même le droit de grève. Le décret Fontanet, qu'est ce d'autre qu'une mesure de la bourgeoisie inquiète devant la montée des luttes des plus exploités d'entre nous ? Rappelons les grèves de Pennaroya à Lyon, Girosteel au Bourget, de Brandt à Villieu, de Renault Billancourt aujourd'hui et de tant d'autres. Dans nombre de ces luttes, les immigrés ont pris une part importante, leur participation depuis 68 à la lutte contre le capitalisme français n'a cessé de se renforcer. Aussi, la bourgeoisie riposte et elle riposte avec son arme préférée : la division, tenter d'empêcher l'union des prolétaires français et immigrés en une seule classe.

Avec la circulaire Fontanet, chaque camarade immigré en grève peut être menacé d'expulsion. Manifester ce premier mai pour l'abrogation de cette circulaire, c'est lutter pour interdire l'expulsion des camarades immigrés, les plus combattifs, ceux qui se mettent à l'avant-garde, dans la lutte quotidienne

pour la défense des intérêts communs aux travailleurs français et immigrés.

Manifester le 1er mai c'est lutter pour empêcher que le patronat fasse peser sur la masse des ouvriers immigrés une menace permanente afin qu'ils renoncent à la lutte.

Travailleurs français, Que pourriez-vous faire demain si, dans votre atelier, ou sur votre chantier nos frères de classe immigrés se trouvaient réduits par les mesures actuelles de la bourgeoisie à accepter sans mot dire les cadences qui s'accroissent, les vexations des chefs, les bas salaires ? Vous seriez vous-mêmes réduits au silence, c'est la possibilité même de faire grève qui serait ainsi mise en cause.

Manifester le 1er mai pour la suppression de la circulaire Fontanet, c'est donc lutter aussi pour préserver la possibilité de faire grève, la possibilité de lutter contre le Capital.

En descendant dans la rue le 1er mai, travailleurs immigrés, vous montrerez que vous n'acceptez pas d'être réduits au silence, et que vous êtes l'égal des prolétaires français dans le combat contre la bourgeoisie française.

En descendant dans la rue, le 1er mai, travailleurs français, vous montrerez que vous ne tombez pas dans le piège de la bourgeoisie française qui vous incite au racisme et cherche à faire croire que s'il y a du chômage en France « c'est à cause des étrangers ».



Parlant de nos frères immigrés, certains ouvriers français disent : « pourquoi ne restent-ils pas chez eux ? ». En disant cela ils ne voient pas que c'est l'impérialisme français et d'autres impérialismes qui chassent les

**para el primero de mayo  
organizemos  
manifestaciones  
para la abrogacion  
de la circular fontanet**

**No 1e de maio  
organizemos  
manifestações  
para exigir a anulação  
da circular fontanet**

travailleurs immigrés de chez eux, et les obligent à s'expatrier en France.

Sans la domination impérialiste, sans le pillage des ressources de nombreux peuples, au profit exclusif des mêmes qui en France exploitent les travailleurs, oui, sans cela, il n'y aurait pas dans de nombreux pays une main-d'œuvre réduite au chômage à la misère, à la famine et contrainte d'aller chercher n'importe où, n'importe quel travail pour survivre.

Aujourd'hui travailleurs il faut voir que la circulaire Fontanet est une pièce de plus dans le système de domination des peuples par l'impérialisme français. Avec cette nouvelle mesure, la bourgeoisie veut prendre et rejeter la main-d'œuvre étrangère en l'adaptant mieux que jamais à ses besoins, elle veut répartir comme elle l'entend la main-d'œuvre immigrée entre la France et les pays qu'elle domine, n'hésitant pas quand elle le juge nécessaire, à chasser chez eux une partie des ouvriers immigrés. C'est cela « le contrôle de l'immigration ».

Travailleurs français, travailleurs immigrés ; Combatta la circulaire Fontanet c'est combattre l'impérialisme. C'est parce que l'impérialisme peut encore imposer sa volonté aux pays d'origine des travailleurs immigrés qu'il peut appliquer la circulaire Fontanet. Prenez le cas de nos frères Tunisiens immigrés : la bourgeoisie française qui les soumet à une exploitation éhontée, prétend avec sa circulaire les réduire au silence. Qu'est-ce qui lui permet une telle prétention ? C'est que la Tunisie qu'elle a pillé en tant que colonie, des dizaines d'années, continue d'être l'objet de sa politique de rapine, d'investissements pour le seul profit ; d'où un chômage endémique. Grâce au maintien du régime fantoche de Bourguiba avec lequel elle passe des accords, la bourgeoisie française peut toujours faire valoir ses intérêts en Tunisie. Bourguiba ne vient-il pas prendre des mesures pour renforcer le contrôle policier de nos frères tunisiens en France ? Autrement dit, Bourguiba lui-même collabore à l'application de la circulaire Fontanet.

Aussi lutter contre la circulaire c'est combattre la domination de l'impérialisme français sur la Tunisie.

Et ce qui se passe pour les travailleurs tunisiens se passe pour tous les travailleurs immigrés, y compris ceux

qui ne sont pas immédiatement touchés par la circulaire Fontanet, mais que des mesures particulières placent souvent dans une situation proche. Vous, travailleurs des soi-disant « départements et territoires d'outre-mer », qui, soumis encore au joug colonial direct, avec un chômage massif, êtes livrés pieds et poings liés au patronat de France par l'organisme spécialisé : le BUMIDOM. Vous travailleurs algériens, dont l'immigration est contrôlée en Algérie même par l'Etat français, par le biais d'une carte visée par la mission médicale française. C'est uniquement parce que l'impérialisme dispose déjà, vis-à-vis de vous, de puissants moyens de contrôle qu'il juge suffisants, qu'il ne vous soumet pas pour le moment à la circulaire Fontanet. Aussi soyez vigilants, votre intérêt de prolétaires vous impose de lutter contre une circulaire qui cherche à diviser non seulement les français et les immigrés, mais aussi les immigrés, entre ceux qui sont touchés par le décret et ceux qui ne le sont pas encore.



Non seulement les travailleurs français, et les travailleurs immigrés de quelque nationalité qu'ils soient, mais aussi tous les anti-impérialistes doivent contribuer à faire du 1er mai une grande journée de lutte pour la suppression de la circulaire Fontanet. Déjà de nombreux comités Indochine-Palestine ont entamé la mobilisation pour le 1er mai, contre une mesure qui vise à renforcer la domination de l'impérialisme français.

Manifester le 1er mai, à Paris et dans toutes les villes de France, contre cette mesure scélérate, c'est lutter contre la division de la classe ouvrière en France, et c'est lutter contre la domination impérialiste, c'est affirmer notre solidarité avec les peuples opprimés en lutte pour leur libération.

Travailleurs français, travailleurs immigrés, jeunes des CET, futurs prolétaires ou chômeurs, jeunes progressistes des lycées et facultés, et tous les anti-impérialistes, vous dont certains se sont déjà mobilisés par milliers à la manifestation de Belleville (Paris) le 31 mars, contre la circulaire tous dans la rue le 1er mai pour exiger l'abrogation de la circulaire Fontanet.

**faisons du 1er mai une grande journée  
d'internationalisme prolétarien !**

في اليوم الأول من شهر مايو  
نظمت مظاهرات لغاء مرسوم "Fontanet"



**en vente: les brochures front rouge**

- les OS face à l'intensification du travail 2F
- la paupérisation de la classe ouvrière dans le nord 1F
- l'interim: organisation et exploitation du chômage 2F
- le programme commun de la "gauche" un programme bourgeois ! 2F

ajouter 0,50 f, par brochure pour le port

**de mande de contact**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

envoyer cette demande à Front Rouge  
BP 464/75065 PARIS CEDEX 02

**abonnez-vous  
à front rouge ccp 204-51 lyon**

	France		Etranger	
Pli normal	1 an	20 F	1 an	40 F
	6 mois	10 F	6 mois	20 F
Pli fermé	1 an	70 F	1 an	100 F
	6 mois	35 F	6 mois	60 F

**abonnement: 3 mois: 5 f**